

# St Didier s/Beaujeu

Bulletin  
d'informations  
municipales  
2018



N°29

# Sommaire

Sommaire	Page 2
Mot du Maire	Page 3 à 4
Travaux communaux	Page 5 à 9
Défibrillateur	Page 10
Fleurissement	Page 11
L'école	Page 12 à 13
Les Amis de Saint Didier	Page 14
Le Club du Muguet	Page 15
Société de Chasse / Zumba	Page 16
L'Accueil de jour	Page 17
Infos	Page 18 à 21
Informations administratives	Page 22 à 23
Permanences	Page 24
Téléphones utiles	Page 25
Etat civil 2018	Page 26
Calendrier des fêtes 2019	Page 27
Conscrits 2018	Dernière page

# Le mot du maire

Chers Saint-Didiatonnes, chers Saint-Didiatons,

L'année 2018 vient de se terminer et déjà l'année 2019 s'écoule rapidement. C'est avec un peu de retard, mais c'est avec un grand plaisir que le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2019, avec la réalisation de vos projets. Nous espérons que les conflits de ces dernières semaines, entre le gouvernement et les manifestants, s'apaisent très vite, afin que la sérénité règne dans notre beau pays qui est la France. Nous pouvons accepter les revendications. Toutefois, nous ne pouvons pas cautionner toute cette violence et les dégradations. Notre patrimoine, les biens publics ou encore les vitrines des commerçants ont été vandalisés, détruits, brûlés et dépouillés. Nous ne pouvons pas tolérer les agressions faites sur nos forces de l'ordre, policiers et/ou pompiers qui œuvrent pour notre sécurité et notre protection. Ils méritent notre plus grand respect pour leur dévouement. Malheureusement, tous ces débordements ne font qu'entacher les multiples revendications, certaines confuses mais majoritairement légitimes. La démocratie et la liberté existent, mais ne fonctionnent qu'en respectant des règles. Même si ce n'est pas la solution miracle, mais c'est une étape à ne pas négliger pour revendiquer ! nous vous encourageons à faire valoir vos droits en allant aux urnes.

Cette fin d'année est également riche en événement. En effet, lors de la rentrée scolaire de septembre 2018, nous avons accueilli un nouveau directeur, Monsieur Vincent BRUNCO, en remplacement de Madame Christel BRESSON et une nouvelle institutrice, Madame Anne DIATTA, en remplacement de Madame PALOP. Tous les deux se sont très bien intégrés et ont donné un souffle nouveau empreint d'une dynamique et volonté de faire.

Nous en sommes très heureux, car une école est une très grande richesse pour les communes. Elle contribue à la vie et à l'épanouissement de notre village. C'est pourquoi, nous avons réalisé d'importants investissements pour qu'elle perdure.

Cependant, malgré tous nos efforts, nous avons le regret de constater que les effectifs pour la rentrée scolaire 2019/2020 sont en baisse. Nous sommes sur le coup d'une fermeture de classe, mais nous sommes déterminés à éviter cet état de fait et restons optimistes car nos écoles dispensent un enseignement de qualité. Nous comptons sur la solidarité des parents.

L'opération de recensement organisée en début d'année 2019 est terminée par l'Insee. Elle n'a pas encore délivré les chiffres définitifs. Sachez cependant que la population est en légère baisse.

En ce qui concerne la téléphonie mobile, un nouveau pylône vient d'être mis en place. Il manque maintenant la mise en place des opérateurs afin de supprimer la zone blanche.

Nous avons opéré des investissements en 2018, en tenant compte des baisses des dotations de l'Etat, nous avons pu réaliser les travaux suivants :

- Aménagement d'un rangement poubelle situé sur le parking en contre bas de l'école maternelle ;
- Aménagement d'une allée piétonne au bas du Bourg devant l'école jusqu'à l'intersection du chemin communal Impasse de la Ronze ;
- Réfection de la chaussée effectuée à l'entrée de la station d'épuration ;
- Réfection de la toiture de l'église côté cimetière ;
- Réfection totale des parkings des Dépôts avec l'implantation d'un portique à l'entrée de la partie haute pour réserver l'accès aux véhicules légers, et la partie basse sera réservée aux poids lourds.
- Application d'une résine sur les ilots Aux Dépôts ainsi que l'installation de plots réfléchissants sur chaque passage piétons ;
- Réfection du plafond de l'école maternelle (coupe-feu 1/2 heure) ;
- Remplacement de tous les luminaires par des LED à l'école maternelle, primaire et la garderie ;
- Installation de deux volets roulants électriques à la salle des fêtes ;
- Acquisition d'un défibrillateur et installation Au Bourg ;
- Implantation d'un abri bus Aux Dépôts, face au restaurant Le Relais.

# Le mot du maire Suite

Les projets pour l'année 2019 sont :

- Aménagement des entrées du cimetière, elles ont été pavées ;
- Restructuration complète des allées du cimetière avec un système drainant anti-érosion ;
- Réfection du monument des prêtres au cimetière ;
- Réfection des portails et barrières du cimetière ;
- Rénovation du parking des écoles du haut, comprenant les marquages au sol. Le montant des travaux seront pris en charge sur les crédits alloués par la CCSB (compétence voirie) ;
- Aménagement pour chaque site accueillant les containers de la commune ;
- Une étude est en cours pour la création d'une voie forestière qui va de Raty à la cabane à Baratin ;
- Achat d'une parcelle de terrain est à envisager ;

D'autres projets seront étudiés en cours d'année en fonction du budget et des subventions accordées par le Conseil Département du Rhône.

Nous affirmons notre volonté à cultiver le bien et le bon vivre ensemble à Saint-Didier-sur-Beaujeu, en tenant compte de la complexité du contexte actuel. Mais nous avons besoin de vous tous. Nous vous encourageons à vous impliquer au sein de la vie associative. C'est un moment de partage et d'épanouissement personnel qui fait rayonner notre belle petite commune. Votre engagement est indispensable.

Pour terminer, je tiens à remercier le Département pour son soutien financier pour la réfection de la toiture de l'église et la restructuration complète des allées du cimetière, ainsi que la subvention perçue au titre des amendes de police 2019. Mais, également ceux qui sont la force vive de notre commune aux services des autres, généreusement et chaleureusement : les associations et leurs bénévoles ; les enseignantes et le personnel des écoles, qui préparent l'avenir de nos jeunes ; tous les acteurs et partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises, ...) ; le personnel d'encadrement et les résidents de l'Accueil de jour, qui participent au fleurissement, sans oublier le personnel communal et l'ensemble du conseil municipal qui participe à la gestion de la commune.

MEILLEURS VŒUX A TOUS ET BONNE ANNÉE 2019 !

Votre Maire, Yves DEVILLAINE



# Travaux communaux

## Le « Bourg »

Pour la sécurité des enfants une voie piétonne a été aménagée au « Bourg » du lieu-dit « La Ronze » jusqu'à l'école maternelle.  
Coût total des travaux : 16 774 € HT



L'emplacement du « PAV », Point d'Apport Volontaire va être déplacé afin de libérer des places de stationnement sur le parking de l'école primaire. Celui-ci est en cours de construction, il sera prochainement installé sur le parking du bas (en face de l'école maternelle).  
Un aménagement paysagé est prévu afin de l'intégrer dans le panorama.  
Coût des travaux : 5937 € HT



# Travaux communaux Suite

## L'Eglise



Le toit de l'église côté cimetière était le seul à ne pas avoir été restauré, Ce dernier étant en mauvais état, il a donc été refait en totalité.

Coût total des travaux : 71 666 € HT

Les allées du cimetière ayant subi de nombreuses intempéries, celles-ci seront entièrement refaites en 2019.

Une subvention de 40 000 € du département a été perçue pour l'ensemble des travaux.



# Travaux communaux Suite

## Le parking des « Dépôts »

L'état du parking des « Dépôts » se dégradant de plus en plus, celui-ci a subi une réfection totale : décaissement, enrobé, ... Un aménagement spécifique a été pensé en compartimentant un parking pour les véhicules légers (3.5T) et un second, partie basse, pour les poids lourds. Pour ce faire, un portique a été installé de manière à éviter que les véhicules de plus de 3.5T stationnent sur la partie haute du parking. Les emplacements (dont un pour personne à mobilité réduite) ont été tracés.

L'entrée de la station d'épuration a également été refaite.

Coût total des travaux : 34 114 € HT



# Travaux communaux Suite

## Isolation

Pour continuer notre rénovation énergétique des travaux d'isolation ont été effectués .

Le plafond de la classe de Mme SCOTTI (maternelle) a été remplacé par un plafond coupe-feu.  
Les luminaires ont été remplacés.

Coût = 8 149 € HT



Les rideaux de la salle des fêtes étaient vétustes ils ont été remplacés par des volets roulants  
Coût = 1 266 € HT



# Travaux communaux Fin

## Petit travaux

Un abri bus a été installé « aux Dépôts ».



Les bancs et les tables du « Square des Guérins » étaient très abimés, les plateaux ont été remplacés et ceux-ci ont été repeints dans leur intégralité.



# Défibrillateur



Notre commune s'est équipée d'un défibrillateur automatique. Celui-ci est installé dans les toilettes communales situées sous la terrasse du café restaurant du « Bourg ».



Cet appareil est simple d'utilisation, une formation a déjà été dispensée en 2018, d'autres seront effectuées courant 2019.

**Cet appareil peut sauver des vies, pensez-y!**

# Fleurissement



Cette année encore, 15 jardinières à réserve d'eau ont été achetées en remplacement des anciennes jardinières bois.

Nous remercions tous les bénévoles qui participent à la plantation et à l'arrosage des fleurs et plus particulièrement Maurice Jomain et les résidents de l'accueil de jour toujours prêts à s'impliquer dans la vie de notre village.



# L'école

## A l'école de St-Didier...

Une école ouverte aux parents

Cette année, l'école de St-Didier a choisi d'impliquer davantage les parents en leur proposant d'assister à plusieurs temps forts :

- la « Rentrée en musique » le lundi 3 septembre 2018. Ce moment avait pour objectif d'accueillir les nouveaux élèves en chanson ou en musique pour leur souhaiter la bienvenue, marquant ainsi de manière positive le début d'année.
- une sortie randonnée encadrée par de nombreux parents et un pique-nique regroupant l'ensemble des élèves de l'école le jeudi 27 septembre
- un spectacle suivi d'un marché de Noël le vendredi 14 décembre
- un après-midi « Portes ouvertes » en mai pour présenter l'école et le travail accompli à l'ensemble des habitants de la commune qui seront, à cette occasion, chaleureusement conviés. Une kermesse sera également organisée par le Sou des Ecoles.

Une école inscrite et investie dans la commune

Les élèves de l'école ainsi que leur famille ont été conviés à participer à la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Par ailleurs, chaque élève de CM2 s'est vu remettre en main propre, un dictionnaire, par M. le maire le vendredi 28 septembre.

Une école aux projets pédagogiques variés

La chorale de l'école a été créée lors de la « rentrée en musique » et a pu se mettre en évidence lors du spectacle du 14 décembre à la salle des fêtes.

Par ailleurs, les élèves de maternelle et de cycle 2 (CP-CE1) participent cette année au projet « Ecole et cinéma ».

Les élèves de cycle 2 et 3, du CP au CM2, se sont rendus à la piscine de Belleville durant 16 séances. Ils partiront également en classe découverte au début du mois d'avril.

Les élèves de maternelle feront une sortie poney et enfin, les élèves de CE2-CM1-CM2 partiront à la découverte de l'environnement local lors d'une sortie organisée par la CCSB.

L'ensemble des activités et des sorties est rendu possible grâce au financement et à la participation dynamique du Sou des Ecoles et de la Mairie de St-Didier, qui investit depuis plusieurs années pour le confort des enfants de la commune.



Malheureusement, la perspective d'un effectif à la baisse nous contraindrait à la fermeture de notre 3<sup>ème</sup> classe dès septembre prochain, limitant ainsi notre champ d'action pédagogique et augmentant sensiblement les effectifs de chaque classe...

Si vous avez le projet d'inscrire votre enfant en septembre, merci de nous contacter au plus vite afin qu'il soit comptabilisé dans nos effectifs.

Les enseignants sont à votre disposition pour tout renseignement au 04-74-04-84-13. D'avance, merci.

L'équipe pédagogique vous souhaite une excellente année 2019.



# Les amis de Saint Didier



Notre association « les amis de St Didier » toujours très active, présidée par Mr David Dupont, et son bureau est composé comme suit :

Mr MICHEL David président adjoint  
Mme TETE Nicole, secrétaire  
Mme DUPRAZ Francette secrétaire adjointe  
Mr PHILIPPON Ludovic trésorier  
Mme BERNE Marie-Claude trésorière adjointe

Et comme toujours, l'association est activement soutenue par Mr le Maire Yvon DEVILLAINÉ et tous les membres du conseil municipal.

Notre groupe, toujours motivé et dynamique, reste fidèle à son engagement d'organiser des manifestations pour le grand plaisir de tous.

Nous avons la joie d'accueillir de nouvelles recrues, qui s'impliquent dans l'organisation de chacune des festivités.

L'association a pour but d'animer le village, via différentes manifestations tout au long de l'année, afin de mettre en œuvre son objectif principal :

## Apporter une aide financière à notre commune

En 2018, l'association « les Amis de St Didier », a eu le plaisir d'organiser les manifestations suivantes :

Le vide-grenier avec restauration campagnarde

La Fête de la St Didier à la salle des fêtes du village

La fête champêtre en extérieur, sur la place du village qui ont chacune remporté un franc succès, la canicule ayant cependant quelque peu gêné la fête champêtre de juillet.

Mr David DUPONT et les membres sont heureux de pouvoir compter sur la participation des habitants de notre commune et les remercie de leur soutien.

Il remercie aussi les membres de l'association de leur implication dans la vie de l'association, qui reste indispensable à la convivialité de notre belle commune.



Au calendrier des fêtes nous avons prévu pour l'année 2019 :

Brocante Vide-grenier le dimanche 7 avril 2019

Fête des amis de St Didier, le samedi 01 juin 2019

Fête champêtre en juillet 2019

# Le Club du Muguet



Le club des anciens de Saint Didier sur Beaujeu compte 65 adhérents

Manifestations de l'année écoulée :

13 Janvier : Assemblée Générale : 54 personnes ont participé au repas offert par le club

17 Janvier : rencontre 18 personnes ont mangé la galette des rois

21 Février : concours de belote avec 64 doublettes présent. Merci aux membres du bureau qui ont aidé à faire les bugnes !!!!!

21 Mars : rencontre 22 personnes ont dégusté les gaufres

18 Avril : Marche Interclub 21 personnes ont fait la grande marche et 4 la petite

38 personnes ont participé au repas qui a suivi

19 Juillet : 36 personnes sont parties en Auvergne pour une journée détente avec visite de usines « Michelin » et ballade sur le puy de dôme

25 Octobre : repas du club à l'auberge de Régnié nous étions 46

24 Novembre : repas interclub 50 personnes étaient présentes avec un accordéoniste pour animer l'après midi.

Toutes ces activités vont être reconduites cette année

Nous lançons un appel à tous les retraités de Saint Didier sur Beaujeu qui désirent se joindre à nous pour passer un agréable après-midi , nous nous réunissons tous les 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la salle des fêtes.



# La société de chasse

Pour 2018, le bureau de l'Association reste inchangé. Nous avons le regret d'avoir perdu notre Papi THEVENET, un chasseur décédé à l'âge de 88 ans. Robert est venu de nombreuses années à Saint-Didier-sur-Beaujeu. Nous accueillons au sein de notre association un nouvel adhérent, Monsieur Serge GAY, qui est également un nouvel habitant de notre belle commune. L'association compte ainsi 47 chasseurs.

La saison sur le plan de la chasse a été bonne. Nous avons atteint le seuil concernant les chevreuils (30). Nous avons également prélevé 42 sangliers pour limiter les dégâts agricoles et les maladies. Cette année, nous avons pour une fois pu prélever 60 faisans sur les 100 lâchés. Il reste donc quelques-uns en espérant qu'ils puissent survivre l'hiver.

La Société de Chasse



Papi THEVENET

# Zumb'a live

Cette année de zumba 2018 / 2019 est toujours très animée par notre Instructeur ZIN Johan Tischer . Nous sommes une trentaine d'adhérentes et dansons toujours dans une très bonne ambiance et convivialité ! vous pouvez nous rejoindre si vous voulez; nous contacter par tel 06.78.95.80.09 Anne Lavaud -Présidente ou mail [association.zumb.a.live@gmail.com](mailto:association.zumb.a.live@gmail.com)

# L'Accueil de jour

Retenez cette date : le 17 Mai 2019 l'Accueil de Jour de Saint-Didier sur Beaujeu invite une artiste émérite à exposer dans ses locaux pendant une semaine. Osez, du 17 au 24 Mai franchir notre porte pour découvrir ses œuvres vous serez accueillis avec bonheur.

Géraude d'Espalungue est diplômée de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon, Prix de Paris au cours de la cinquième année d'étude, elle réside ensuite aux Beaux-Arts de Paris. Mme d'Espalungue expose alors dans de nombreux lieux, dont le centre d'Arts Plastiques de Villefranche sur Saône (aujourd'hui Musée Paul Dini ). Elle enseigne également dans plusieurs établissements.

Géraude d'Espalungue habite à Chenellette depuis de nombreuses années, entourée d'animaux .Sa peinture est toute empreinte des paysages de notre Haut-Beaujolais. Coloriste dans l'âme, elle saisit avec force les mouvements des forêts, les lumières qui percent entre les arbres, la fougue d'un ruisseau, la bascule d'une colline, la brillance sur l'asphalte, ou la brume du matin. Rien de complaisant, rien de sage mais une puissance de vie qui nous éveille.

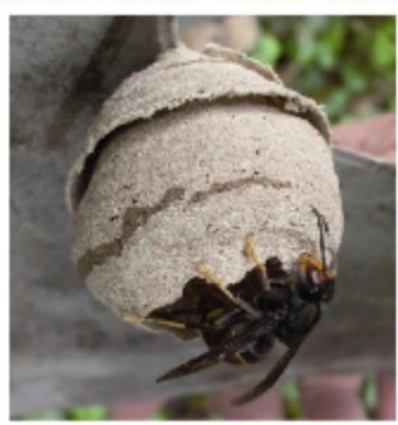
Géraude est une familière de l'Accueil de Jour de Saint-Didier sur Beaujeu. Elle a eu la gentillesse de présenter ses œuvres au groupe d'Arts Plastiques de notre structure et nous avons travaillé pendant plus d'un an sur le projet d'une exposition. Cela nous a permis de profiter de son regard artistique, de penser ensemble comment monter une exposition. Vous pourrez visionner un film poétique qui permet une approche de sa peinture, film créé par le groupe vidéo de notre structure. Vous pourrez aussi voir l'atelier dans lequel quelques personnes accueillies élaborent un travail de peinture depuis plusieurs années.

Il existe des talents sur notre territoire, des dynamiques de rencontre et des propositions culturelles alors ne ratez pas celle-là.

L'Accueil de Jour de Saint-Didier sur Beaujeu.



# Infos



## Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.  
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.**

**Contactez nous :**

**GDS 69 ☎ 04 78 19 60 60 ✉ [gds69@gds69.asso.fr](mailto:gds69@gds69.asso.fr)**

**FREDON Rhône-Alpes ☎ 04 37 43 40 70**

**✉ [frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr](mailto:frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr)**

**Plus d'infos sur : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)**

**Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.  
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.**

## Le vrai du faux dans le tri

Etes vous incollable sur la gestion et le tri des déchets? Pour en savoir plus voici un petit vrai ou faux.

- ✓ **Le tri des déchets n'est pas important pour notre planète.**

**FAUX**

Le tri des déchets va permettre de recycler, de fabriquer de nouveaux objets. Ainsi les ressources naturelles de notre planète seront protégées et préservées.

- ✓ **Dans le conteneur vert pour le verre nous pouvons mettre tout le verre.**

**FAUX**

Dans ce conteneur, seuls les verres qui ont contenu à manger ou à boire au moment de l'achat peuvent être déposés.

- ✓ **Je dois apporter les cartons bruns (gros cartons) à la déchèterie.**

**VRAI**

Les cartons bruns sont trop gros pour être déposés dans le conteneur ou le bac jaune. Ils risquent d'obstruer la chaîne de tri au centre de tri. Il faut donc les apporter à la déchèterie où ils pourront être recyclés.

- ✓ **Dans le conteneur ou le bac jaune, pour la matière plastique, je n'ai le droit de jeter que les emballages en plastique qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon?**

**VRAI**

Effectivement les plastiques n'ayant pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon doivent être jetés dans la poubelle normale. Nous ne pouvons pas les triés pour le moment. Donc la barquette en plastique, le pot de yaourt, le film plastique: INTERDITS

- ✓ **Je peux déposer ma cartonnnette dans le conteneur bleu pour le papier.**

**FAUX**

La cartonnnette n'a rien à faire dans le conteneur bleu à destination du papier. Elle est considérée comme un refus, pollue le flux et augmente les coûts du traitement du papier car il faut l'enlever.

- ✓ **Pour les Déchets d'Equipements Électriques et Electroniques (D3E), il faut penser à enlever les piles ou les batteries avant de les jeter à la déchèterie.**

**VRAI**

C'est vrai. Si vous laissez vos piles ou vos batteries dans vos appareils, ils peuvent être à l'origine d'un incendie dans les centres de traitement. Donc pensez bien à les retirer avant de jeter votre D3E.

- ✓ **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

**VRAI**

Et oui, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Et pour cela, il existe différentes façons pour éviter de jeter ou de produire trop de déchets: *Faire réparer ses objets, donner ou vendre ce dont on a plus besoin, apporter ses objets ou autres non cassés dans une recyclerie, coller un stop pub sur sa boîte aux lettres, acheter malin, limiter les emballages, utiliser de la vaisselle réutilisable, utiliser un sac cabas...*

## Une nouvelle station de traitement des eaux



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la nouvelle station de traitement des eaux est connectée au réseau d'eau du Syndicat de la Vallée d'Ardières et cela avec deux mois d'avance sur le programme initial. Après trois mois de test, toutes les analyses se sont révélées très favorables, l'Agence Régionale de Santé a donc donné son feu vert pour une mise en exploitation.

Cet équipement, de dernière génération, permettra d'améliorer la qualité des eaux distribuées bien au-delà des normes actuellement demandées.

Très concrètement, l'eau poursuit son chemin de purification dans une succession de filtres, sur du sable puis du charbon actif. Ceci permet de filtrer les impuretés mais également d'enlever les traces de substances indésirables.

Les usagers trouveront également un grand bénéfice à ce nouvel équipement grâce à l'élimination d'une partie du calcaire.

Dans ce cadre, nous vous informons des nouvelles caractéristiques des paramètres pouvant intéresser vos installations / appareils sensibles à la dureté de l'eau :

- pH moyen : entre 7,8 et 8,2
- Dureté (TH) : selon les communes, entre 13 et 17 °F
- Conductivité moyenne à 25°C : entre 410 et 460 µS/cm

# Infos



La dureté de l'eau a réduit de moitié, ce qui préserve vos équipements ménagers, plus besoin d'investir dans un adoucisseur. Le problème d'entartrage des équipements et des canalisations est enfin résolu... Seule la part nécessaire à une bonne santé est conservée. En effet, une eau sans calcaire se révélerait trop agressive et pourrait être impropre à la consommation. C'est d'ailleurs en partie pour ces raisons que l'exploitation de certaines sources a dû être suspendue.

Au-delà de cette action quotidienne ; la station de Taponas est conçue pour faire face à un épisode de crise (pollution accidentelle de la ressource, crue exceptionnelle de la Saône).

La nouvelle station recevra à terme, en plus des eaux des champs captant de Taponas, celles issues d'une nouvelle ressource pompée dans la nappe pliocène. Cette diversification permet de sécuriser l'approvisionnement en eau de l'ensemble de la vallée d'Ardières.

Les volumes susceptibles d'être exploités seront ainsi largement supérieurs aux besoins actuels du syndicat, il sera donc possible de s'interconnecter pour soutenir nos voisins s'ils rencontraient une difficulté passagère.

Avec cet investissement, en concession avec l'entreprise SUEZ, le SIEVA propose une eau de qualité pour le présent et pour l'avenir. Malgré la mise en œuvre de cette station de traitement, les coûts d'exploitation ayant été anticipés dès le début des études, les consommateurs n'auront pas à craindre, une augmentation du prix de l'eau.


**Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières (SIEVA)**


En Chavanne 69430 Beaujeu  
mail : [sieva.beaujeu@free.fr](mailto:sieva.beaujeu@free.fr) / Tél. : **04 74 04 81 36**

# Informations administratives

Pour vos démarches administratives, consulter le site Internet : <http://www.service-public.fr/> ou par téléphone au 3939.

Votre mairie :  : 04.74.04.85.33

 : 04.74.04.84.33

 : [mairie@saint-didier-sur-beaujeu.org](mailto:mairie@saint-didier-sur-beaujeu.org)

**Horaires d'ouverture du secrétariat** : mardi et vendredi, 9h-12h/14h-18h

**Permanence du Maire** : mardi et vendredi, 17h-18h

Site internet : <http://www.saintdidiersurbeaujeu.fr/>

Vos démarches	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
<p>Copie intégrale ou extrait d'<b>acte de naissance, mariage ou décès</b></p> <p><b>Vous êtes né à l'étranger</b> ⇨</p>	<p>⇨ Mairie du lieu où a été établi l'acte</p> <p>⇨ Service central de l'état civil de Nantes (ministère des affaires étrangères) 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se présenter avec la carte d'identité ou le livret de famille</li> <li>• par correspondance : copie du livret de famille ou de la carte d'identité + enveloppe timbrée pour la réponse</li> <li>• sur le site Internet de votre mairie de naissance (si commune de grande taille)</li> <li>• demande d'acte à faire par courrier</li> </ul>
<p><b>Carte Nationale d'identité</b> (délai 2 à 3 mois)</p> <p><i>La durée de validité des CNI est de 15 ans (sauf pour les mineurs)</i></p> <p>⇨ si la CNI était encore valable au 1<sup>er</sup> janvier 2014, sa durée de validité est prolongée de 5 ans</p> <p>⇨ en cas de voyage dans un pays européen, vérifier si le pays accepte votre CNI en l'état</p>	<p>Privilégier l'inscription préalable par internet via le site : <a href="https://ants.gouv.fr">https://ants.gouv.fr</a> (Penser à imprimer le récapitulatif). <b>Ou</b> remplir l'imprimé cerfa retiré dans votre mairie.</p> <p>Prendre rendez-vous dans une mairie équipée « d'un dispositif de recueil » (digitalisation et numérisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité normalisées récentes</li> <li>• l'ancienne carte d'identité, même périmée</li> <li>• 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de téléphone ou d'eau, avis d'imposition, quittance de loyer...)</li> <li>• nom, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur</li> <li>• le cas échéant : déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux</li> <li>• en cas de 1<sup>ère</sup> demande, de perte/vol ou si la carte est périmée depuis 2 ans : copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois (délivré par la Mairie du lieu de naissance)</li> <li>• en cas de divorce : copie du jugement</li> </ul>

# Informations administratives

<p><b>Passeport biométrique</b> (délai 35 jours environ)</p>	<p>⇒ Mairies habilitées (se renseigner au préalable) ⇒ Mairie de Beaujeu : 04.74.04.87.75</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mêmes pièces que pour la CNI</li> <li>• timbres fiscaux : adultes : 86 €, valable 10 ans mineurs de moins de 14 ans : 17 €    valable 5 ans mineurs de 15-17 ans : 42 €    valable 5 ans</li> <li>• le passeport à renouveler</li> </ul>
<p><b>Certificat d'immatriculation d'un véhicule</b></p>	<p>⇒ Garagistes agréés ⇒ Préfectures ou Sous-préfectures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• demande d'immatriculation</li> <li>• certificat de cession</li> <li>• copie de la Carte Nationale d'Identité</li> <li>• justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>• ancienne carte grise revêtue de la mention « vendu le ... » datée et signée par le vendeur</li> <li>• PV du contrôle technique (le cas échéant)</li> <li>• certificat de non gage (le cas échéant)</li> <li>• règlement du montant de la taxe due</li> </ul>
<p><b>Recensement militaire</b> (Jeunes dès leurs 16 ans)</p>	<p>⇒ Mairie de votre domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• livret de famille</li> <li>• Carte Nationale d'Identité du jeune à recenser</li> <li>• justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> </ul>
<p><b>Inscription sur les listes électorales</b> (à faire avant le 31/12 pour être inscrit l'année suivante)</p>	<p>⇒ Mairie de votre domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CNI</li> <li>• justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>• demande d'inscription à remplir</li> </ul>
<p><b>Extrait du casier judiciaire</b></p>	<p>⇒ Casier Judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3 ⇒ <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire cerfa n°10071*08</li> <li>• copie de la CNI si né hors de France</li> </ul>

# Permanences

Mutualité sociale Agricole	<a href="http://www.msa01-69.fr">www.msa01-69.fr</a>	Chaque jeudi 13h30-16h30	<b>Point Visio-guichet à la Maison du Rhône Beaujeu</b>
CPAM	<a href="http://www.ameli.fr">www.ameli.fr</a>	Chaque mercredi 13h30-16h30	
Pôle emploi	<a href="http://www.pole-emploi.fr">www.pole-emploi.fr</a>	Chaque lundi 13h30-16h30	
Retraite CARSAT	3 <sup>ème</sup> mercredi du mois Tél 3960	14h-16h	<b>Mairie de Beaujeu</b>
FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés du Rhône	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois	18h30-20h30	
Ordre des avocats du Barreau de Villefranche Consultations gratuites	2 <sup>ème</sup> mercredi du mois RDV au 0474650595	9h-12h	<b>Maison du Rhône Beaujeu</b>
Missions locales pour les 16/25 ans : re- cherche d'emploi, forma- tion et soutien social	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois sur RDV au 0474061230	14h-17h	<b>Ex - Communauté de Communes de la Région de Beaujeu Espace Ste Angèle Beaujeu</b>
A.T.M.P. Association Tutélaire des Majeurs Protégés	Tous les mercredis	9h30-12h 14h-17h	
<b>C.A.U.E</b> point conseil d'architec- ture	2 <sup>ème</sup> mardi du mois sur RDV au 0472074455		



# Téléphones utiles



Pompiers	18
SAMU (urgences)	15
Maison Médicale de Garde – Belleville s/s	04.72.33.00.33
Gendarmerie - Beaujeu	04.74.04.84.31
Centre anti poison de Lyon	04.72.11.69.11
Mairie	04.74.04.85.33
Ecole publique	04.74.04.84.13
Communauté de Communes Saône Beaujolais	04.74.66.35.98
Maison du Rhône - Beaujeu	04.74.69.51.63
Suez - Anse	04.74.67.25.60
Suez – Urgences 24h/24	0810 844 844
GRDF - Urgences sécurité gaz	0800 473 333
ERDF - Dépannage électricité	09 72 67 50 69
Trésorerie - Beaujeu	04.74.04.80.84
Office du Tourisme - Beaujeu	04.74.69.22.88



# Etat Civil 2018

## NAISSANCES



ESPIN Dimitri né le 5 janvier  
LACROIX Julia née le 31 janvier  
TERRIER Angus né le 28 février  
BELOUX Théo né le 30 mars

## MARIAGES



KARMIN Nicolas et DIMIER de la BRUNETIÈRE de la CROIX Mathilde Marie Elisabeth  
mariés le 12 octobre

## DECES

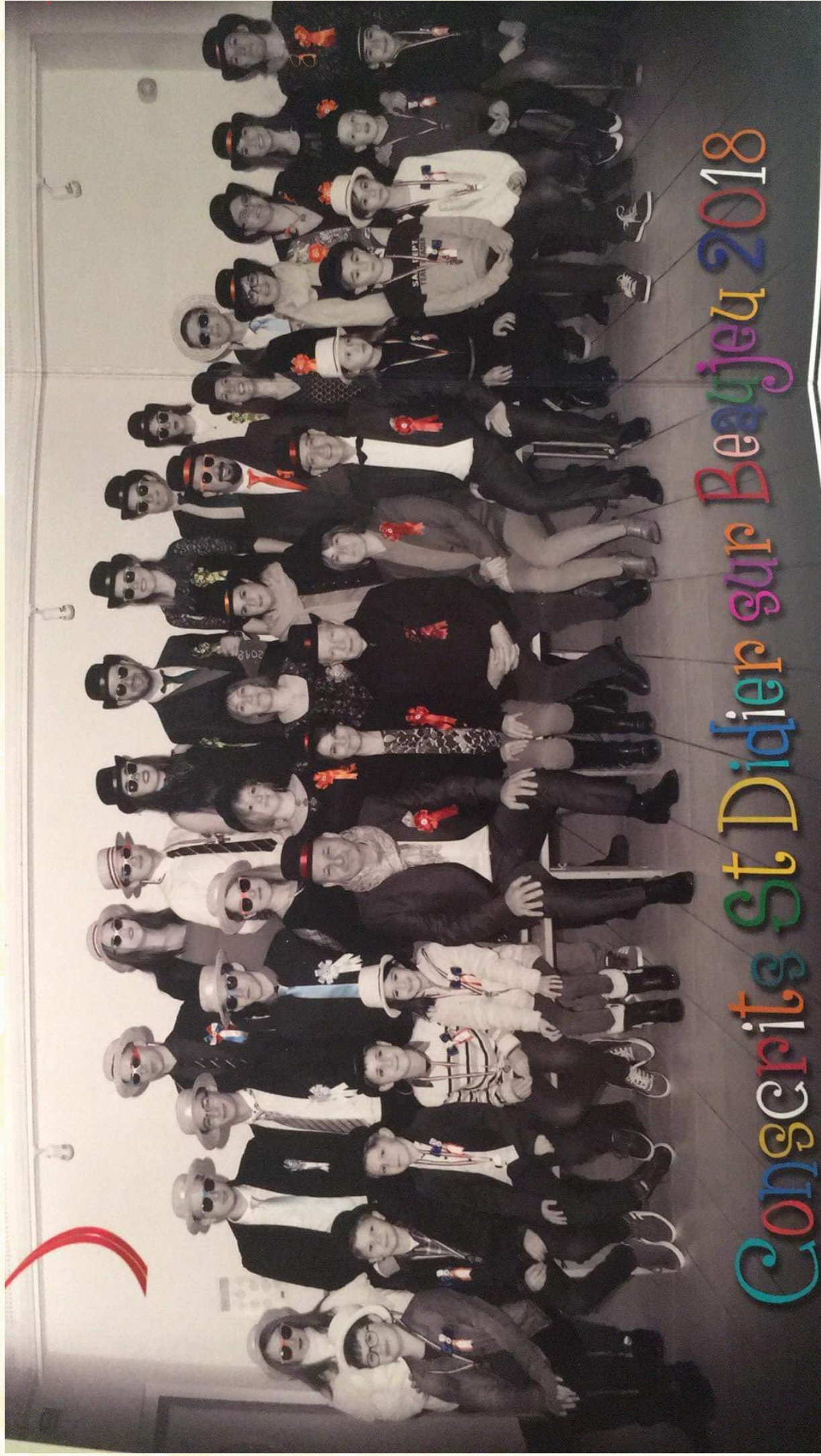


SERGENT Dominique décédé le 13 février  
GUIGOUT Patrick Louis décédé le 28 août  
WINTERSTEIN Marie Thérèse épouse JAMBON décédée le 20 septembre

# Calendrier des fêtes 2019

- 5 janvier Loto des Rois - Sou des écoles
- 12 janvier Assemblée Générale - Club du Muguet
- 8 et 10 février Fête des Conscrits
- 20 février Belote – Club du Muguet
- 24 février Banquet – Société de chasse
- 10 mars Projection film – Les Amis de St Didier
- 7 avril Vide grenier/Brocante – Les Amis de St Didier
- 1<sup>er</sup> mai Marche du Muguet - Sou des écoles
- 15 mai Marche – Club du Muguet
- 26 mai Elections Européennes
- 1<sup>er</sup> juin Fête de la Saint-Didier – Les Amis de St Didier
- 7 juillet Fête communale – Les Amis de St Didier
- 20 juillet Méchoui - Société de chasse
- 19 octobre Soirée dansante des classes en 9
- 30 novembre Repas interclubs - Club du Muguet





# Conscrits St Didier sur Beaujeu 2018

Conscrits de St Didier sur Beaujeu le 11 février 2018